

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE A L'ACQUISITION
D'UN VÉLO CARGO, D'UN VÉLO PLIANT OU D'UN VÉLO A ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE
ANNEE 2023**

La Ville de Grigny souhaite Favoriser le développement de la pratique du vélo par les Grignerots, consciente qu'il s'agit d'une solution de mobilité performante, peu polluante, bonne pour la santé (activité physique régulière), et modérément coûteuse.

La Ville propose une action d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE), aux vélos cargos et vélos pliants, complémentaire aux dispositifs proposés par la Métropole et l'État.

LE DEMANDEUR (particulier)

Nom.....Prénom

Adresse mail

N° tel

Adresse N° Rue

Code Postal : 69520 - Ville : GRIGNY

Quel type de vélo est concerné par la demande d'aide à l'achat ?

Vélo neuf

Vélo d'occasion

un vélo à assistance électrique

un vélo pliant

un vélo cargo, biporteur, triporteur, vélo tandem parents/enfants ou un châssis pendulaire permettant de transformer un vélo en triporteur

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

→ Le présent Formulaire de demande dûment complété,

→ Les 2 exemplaires originaux de la convention d'attribution de l'aide à l'achat, revêtus de sa signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »,

→ Pour les vélos à assistance électrique uniquement, la copie du certificat d'homologation du vélo ou sa notice technique ou une attestation de respect de la norme NF EN 15194,

→ La copie de la facture d'achat acquittée du vélo éligible à l'aide, comportant :

- La date d'achat (entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023),
- Le nom et l'adresse du bénéficiaire,
- Pour les vélos pliants, les vélos cargos, les vélos biporteurs, les vélos triporteurs, les vélos tandem parents/enfants, ainsi que les châssis pendulaires permettant de transformer un vélo en triporteur (l'une de ces appellations doit figurer sur la facture).

→ Un justificatif de domicile (copie complète du dernier avis d'imposition pour le paiement de la taxe d'habitation, ou quittance de loyer ou facture d'un fournisseur d'énergie aux mêmes nom et adresse que ceux figurant sur la facture d'achat du vélo),

→ L'attestation sur l'honneur jointe au présent formulaire de demande dûment complétée et signée,

→ Un relevé d'identité bancaire.

Pour le bénéficiaire représentant légal de l'acquéreur mineur de plus de 16 ans

Remettre également :

→ Une attestation d'hébergement justifiant que l'acquéreur est domicilié à Grigny, aux mêmes nom et adresse que ceux figurant sur la facture d'achat du vélo éligible à l'aide,

→ La copie d'un document justifiant que le bénéficiaire est bien le représentant légal de l'acquéreur (notamment livret de famille),

→ La copie d'une pièce d'identité justifiant que l'acquéreur est un mineur de plus de 16 ans (notamment carte nationale d'identité, passeport).

**Vérifiez que vous fournissez l'ensemble de ces pièces avant l'envoi de votre dossier !
Tout dossier incomplet vous sera retourné.**

ENVOYER LE DOSSIER COMPLET AVANT LE 31/12/2023 :

Par courrier à : Ville de Grigny – Service Environnement - 3 avenue Jean Estragnat – 69520 GRIGNY

ou

Par mail à : environnement@mairie-grigny69.fr (merci de scanner chaque pièce demandée séparément)